

Fixer des objectifs plutôt que des quotas !

15.11.2012

D'un coup d'oeil

D'ici à 2020, les conseils d'administration de toutes les grandes entreprises de l'Union européenne devront compter 40% de femmes. Pour ce faire, la Commission européenne a adopté un projet de loi en ce sens. L'économie suisse rejette l'instauration de quotas fixes par voie légale. En revanche, déterminer des quotas dans les objectifs internes de l'entreprise – tout comme de meilleures conditions pour concilier vie de famille et vie professionnelle – constitue une bien meilleure solution.

Hier, la Commission européenne a adopté un projet visant à imposer aux conseils d'administration de toutes les grandes entreprises de l'UE, d'ici à 2020, une proportion de 40% de femmes au minimum. Les sociétés qui n'appliqueront pas cette prescription dans les délais seront sanctionnées selon le droit pénal de chaque Etat membre. Nul doute que la mise en œuvre d'une telle mesure rencontrera de la résistance dans plus d'un pays du Vieux-Continent.

L'économie souhaite plus de femmes aux étages directoriaux, mais sans la contrainte des quotas

L'économie suisse est résolument opposée au projet de loi de la Commission de l'UE. Les entreprises privées doivent conserver le libre choix de leurs dirigeants. Imposer des quotas rigides par voie de loi est une mauvaise réponse au problème de la sous-représentation des femmes dans les conseils d'administration. Cela ne fait que limiter la liberté d'action des entreprises sans se traduire par une augmentation durable de la proportion de femmes dirigeantes. Les entreprises n'ont pas besoin de quotas pour savoir qu'elles ont tout intérêt à ce que des hommes et des femmes soient présents dans leurs conseils d'administration. Le Code suisse de bonne pratique pour

le gouvernement d'entreprise recommande et préconise une "composition équilibrée du conseil d'administration". Cette notion d'équilibre comprend, bien sûr, la présence de cadres femmes, mais avec l'internationalisme, l'expertise professionnelle et l'adhésion à la branche, le sexe n'est qu'un élément parmi d'autres de la "diversité" souhaitée.

Conditions-cadre plus favorables à la compatibilité famille-travail pour les femmes comme pour les hommes

L'économie souhaite relever la proportion de femmes parmi les cadres dirigeants de l'économie privée, dans les conseils d'administration comme au niveau opérationnel. Elle compte pour cela sur les objectifs internes fixés par les entreprises à leur initiative. Beaucoup d'entre elles ont déjà pris des mesures dans ce sens. Plutôt qu'à l'égalité numéraire entre sexes, il faut tendre à l'égalité des chances. Les mêmes possibilités d'exercer une fonction dirigeante doivent être offertes aux hommes et aux femmes. Cela passe aussi par une amélioration des conditions générales permettant aux hommes comme aux femmes de mieux concilier vie de famille et vie professionnelle. De même, les conditions d'exercice d'une activité lucrative doivent être aménagées plus soupagement. Les mauvaises incitations et le bureaucratisme d'Etat – tous deux étrangers aux réalités de notre temps, tout comme le recensement obligatoire des temps de travail par exemple, sont à bannir, si l'on souhaite faciliter l'essor de modèles de travail modernes comme le télétravail.

Le micro-trottoir a été réalisé (en suisse-allemand) par [economiesuisse](#). [Lien vers Youtube](#)